

Programme dispositif échafaudage de pied - R408



Type : R408

Lieu : Chartres, Blois, Orléans



OBJECTIFS

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité



PROGRAMME

Les enjeux de la prévention

- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage

- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition de matériels d'échafaudage de pied certifiés NF, en quantité suffisante pour réaliser les cas pratiques des différents types de montage : montage avec console, montage porte à faux, montage poutre de franchissement et/ou escalier d'accès, potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Extractomètre

MOYENS HUMAINS

La formation est assurée par un formateur (certifié INRS et à jour de sa certification) BTP CFA CVDL habilité par le RESEAU ASSURANCE MALADIE – RISQUES PROFESSIONNELS / INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis de la formation est construite pour être au plus proche des situations que le salarié sera amené à rencontrer au cours de sa mission.,

Les modes d'évaluation sont les suivants :

- Une évaluation des connaissances du stagiaire
- Une évaluation des savoirs-faires du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur plateforme pédagogique équipée d'échafaudages).
- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation. Chaque stagiaire est évalué lors de travaux individuels ou collectifs.
- Les modalités appropriées de réalisation de l'épreuve d'évaluation des connaissances sont définies par l'entité (organisme de formation ou entreprise) conformément au référentiel d'évaluation (questionnaire écrit à choix multiple/ à réponses courtes, questionnement oral...).
- Les modalités de réalisation de l'épreuve d'évaluation des savoir-faire sont également définies par l'entité conformément au référentiel d'évaluation en respectant l'obligation d'évaluer le stagiaire au plus proche de la situation de travail.

- L'entité doit définir et proposer une grille d'évaluation des savoir-faire.
- La mise en oeuvre de l'évaluation des savoir-faire est réalisée lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plateforme pédagogique équipée d'échafaudages).
- A partir d'un modèle de rapport fourni, le stagiaire devra réaliser une vérification journalière de l'échafaudage. Le modèle de rapport devra a minima contenir les éléments des Annexes 6 et 7 de la recommandation R408.
- L'évaluation des domaines de compétences est réalisée sur la base des trois critères: sans erreur; erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes (ex : conséquences sur l'organisation du chantier); erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.
- Pour chaque sous-compétence évaluée, les indicateurs de réussite sont les suivants : deux erreurs mineures au maximum, aucune erreur majeure.
- A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, un certificat issu de Forprev et une attestation de compétences formation validant les acquis seront délivrés par BTP CFA CENTRE VAL DE LOIRE

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse à toute personne appelée à monter, démonter, réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24 mètres) conformément à la notice technique du fabricant, ne nécessitant pas de note de calcul, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRÉREQUIS

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plan et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges,...)
- Bénéficier d'une aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du Code du travail.
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

SUIVI

Feuille d'émargement
Attestation de présence
Attestation de compétences formation

MODALITÉ D'ANIMATION

Exposés
Apports théoriques
Mises en situation pratiques
Le déroulement de la formation alterne entre les parties théorique et pratique

CADRE DU DISPOSITIF

CE PROGRAMME S'INSCRIT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'HABILITATION INRS DU RESEAU ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Formation : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

FINALITÉ DE LA FORMATION

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage avec console

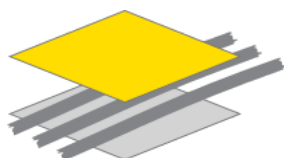
- Montage porte à faux
- Montage poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès
- Potence, poulie à cliquets et corde de levage

COÛT

790,00 € TTC

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 3 - Maximum : 8 pour un formateur



**BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE**

Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

BTP CFA Centre-Val de Loire est le leader régional de la formation dans le secteur du bâtiment. Forts d'une solide expertise, nous proposons une offre diversifiée et adaptée aux besoins du marché, avec des chiffres clés qui parlent d'eux-mêmes :



9 FILIÈRES DE FORMATION

pour répondre aux différentes exigences de l'industrie



36 MÉTIERS

accessibles, offrant une large palette de compétences et d'opportunités



2651 APPRENANTS

formés, qui deviennent les professionnels compétents de demain au 31/12/2024



221 PERSONNES

en formations continues au 31/12/2024



5 SITES DE FORMATION

stratégiquement répartis sur l'ensemble du territoire Centre-Val de Loire



79% DE RÉUSSITE

aux examens lors de la session 2023, témoignant de la qualité de notre pédagogie

NOS CAMPUS



CHARTRES

4 Rue Vlaminck, 28000 Chartres



CHÂTEAUXROUX

16 Avenue Jean Patureau
Francoeur, 36000 Châteaurox



SAINT-PIERRE-DES-CORPS

106 Rue Marcel Cachin, 37700
Saint-Pierre-des-Corps



BLOIS

34 Rue Bernard Darada, 41000 Blois



ORLÉANS

79 Rue du Petit Pont, 45000 Orléans

Pédagogie innovante et encadrement de qualité

Les formations se déroulent dans des ateliers équipés de matériel professionnel et dans des salles dotées de supports numériques (e-Learning). Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par des formateurs expérimentés du secteur et des chargés de relations entreprises pour assurer votre insertion professionnelle sur le marché du travail.



**BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE**
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

REJOIGNEZ-NOUS !

BTP Centre-Val de Loire
Votre partenaire formation de confiance

 0 806 702 701

 5 sites et 1 antenne en région
Centre-Val de Loire

 contact@btpcfa-cvdl.fr

